



IBA

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
de la CNBA**

**du 15 SEPTEMBRE 2010  
Séance n ° 97**

**Point n ° 9**

**Désignation de deux représentants – et deux suppléants - de la  
CNBA auprès de la commission locale des usagers des Boucles de  
la Seine**

Vu le décret du n°84-365 du 14 mai 1984 modifié relatif à la Chambre nationale de la  
batellerie artisanale,

Vu le règlement intérieur, régissant les modalités de fonctionnement du conseil  
d'administration, du 14 octobre 1985, modifié,

Le conseil d'administration décide de désigner :

- en qualité de représentants titulaires :                   Monsieur DERMY Jocelyn  
  Madame DEWINDT Isabelle
  
- en qualité de représentants suppléants :                Monsieur BRIDIERS Lionel  
  Monsieur LAVAL José

Le Président du conseil d'administration  
de la Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale

Michel DOURLENT

*Conseil d'administration du 15 septembre 2010  
Point n° 9 Représentation Commission Locale des Usagers Boucles de la Seine*